

OPQIBI INFO

Décembre 2017 n° 25

L'ORGANISME DE QUALIFICATION DE L'INGÉNIERIE



EDITO

L'OPQIBI est très heureux d'avoir été partenaire des 1^{ers} Trophées de l'ingénierie territoriale, organisés par la Gazette des Communes et Techni.Cités et dont la remise s'est tenue le 21 novembre dernier lors du Salon des Maires.

Ces trophées visent non seulement à récompenser les innovations des collectivités locales dans les domaines techniques clé comme la transition énergétique et environnementale, l'aménagement, l'urbanisme, etc... mais aussi à valoriser les acteurs privés qui soutiennent ou collaborent avec ces collectivités, en particulier les prestataires d'ingénierie privés.

La confluence entre l'ingénierie privée et la maîtrise d'ouvrage (publique) est justement au cœur du dispositif OPQIBI. Je suis moi-même ingénieur territorial et c'est au titre de l'AITF que je siège depuis 2001 - aux côtés de représentants de l'ingénierie privée (CINOV, Syntec-Ingénierie), d'autres maîtres d'ouvrage (AITF, IHF, USH, Ville de Paris, SNCF, ENGIE, ...) et d'institutionnels (AQC, CSCA, ...) - au conseil d'administration de l'OPQIBI et que j'en assure la Présidence depuis 2015.

Si l'objet de l'OPQIBI depuis 1976 est de délivrer des certificats de qualification aux bureaux d'études et sociétés d'ingénierie afin d'attester de leurs compétences et de leur professionnalisme, la vocation première de ces certificats est précisément d'aider, de sécuriser les maîtres d'ouvrage - et notamment les collectivités territoriales - dans leurs choix de prestataires capables de mener à bien leurs projets. La réforme « marchés publics » de 2016 ne s'y est d'ailleurs pas trompée en permettant désormais clairement aux acheteurs publics d'exiger des certificats de qualification afin d'évaluer les capacités techniques et professionnelles des candidats aux marchés.

C'est aussi le sens de la convention de partenariat signée entre l'AITF et l'OPQIBI en juin dernier que de rappeler l'importance de la qualification en général, de celle de l'ingénierie en particulier dans les relations « maîtres d'ouvrage – prestataires ».

La réussite, la qualité d'un projet de construction ou d'aménagement dépend de la qualité de l'ensemble des acteurs qui y ont participé : le maître d'ouvrage, le/les maître(s) d'œuvre et les entreprises.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

François GUILLOT, Président de l'OPQIBI



SOMMAIRE

Actualités	PAGE
• Nouvelles qualifications 2018	2-3
Evènements	4-6
• Partenariat AITF - OPQIBI	
• Trophées de l'ingénierie performante	
Promotion & Communication	6-7
• Annuaire OPQIBI 2017-2018	
• Table ronde OPQIBI sur le « BIM »	
• L'OPQIBI : à WE 2017, à ENERJMEETING et à PASSIBAT	
Nouveaux qualifiés	8

2 nouvelles qualifications OPQIBI

pour les investigations géotechniques et essais en laboratoire.

L'ingénierie géotechnique est essentielle dans le cadre de la réalisation d'un projet de construction, quel qu'il soit. Pour aider les maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre à identifier les acteurs compétents dans ce domaine, l'OPQIBI attribue depuis plus de 40 ans les 2 qualifications suivantes :

- **10.01** : étude de projets courants en géotechnique
- **10.02** : étude de projets complexes en géotechniques

A ce jour, une centaine de prestataires de toutes tailles sont titulaires de ces qualifications.

Cependant, comme le précise très clairement la norme sur les missions géotechniques (NF P 94 500), une bonne ingénierie géotechnique repose, en premier lieu, sur des investigations in-situ et en laboratoire à la fois pertinentes et de qualité.

Or, jusqu'à présent aucune qualification ne permettait d'aider les maîtres d'ouvrage dans leurs choix d'entreprises capables de réaliser ces investigations. C'est la raison, pour laquelle, à la demande de Syntec-Ingénierie et en collaboration avec CINOVA, 2 nouvelles qualifications OPQIBI verront le jour à compter de février 2018 :

• 10.08 : réalisation et interprétation d'investigations géotechniques in-situ

• 10.09 : réalisation et interprétation d'essais géotechniques en laboratoire

Ces qualifications seront destinées aux bureaux d'études réalisant en propre ces investigations et capables de les interpréter, de les synthétiser pour aboutir à la détermination du modèle géotechnique du

site. Elles permettront également de garantir une interface de qualité lorsque l'ingénierie géotechnique et les investigations sont réalisées par des structures différentes.

Contenu des 2 nouvelles qualifications

• 10.08 : réalisation et interprétation d'investigations géotechniques in-situ

> Définition

Réalisation et interprétation d'investigations géotechniques in-situ permettant de définir le modèle géologique, géotechnique ou hydrogéologique d'un site, par l'utilisation de forages, sondages, mesures et essais géotechniques in situ sur les sols et les roches.

Ces investigations permettent de déterminer la nature, la structure et la répartition spatiale de ces sols et roches, ainsi que leurs caractéristiques physiques, géomécaniques et hydrogéologiques.

Elles permettent également de prélever des échantillons intacts ou remaniés afin de réaliser des essais en laboratoire.

Le rendu final de la mission consiste en une synthèse des données et la détermination d'un modèle géotechnique du site, en fonction des données récoltées.

Qualification préalable exigée : **10.01**

> Critères complémentaires spécifiques¹

• « moyens humains » :

Posséder en propre un ingénieur « géotechnicien » et/ou un technicien expérimenté en géologie et géotechnique. Posséder en propre un « sondeur spécialisé en investigations géotechniques ».

• « moyens matériels » :

Posséder en propre des moyens de sondage de type prélèvements d'échantillons (carottage, tarière, pelle mécanique, ...) et des moyens d'essais mécaniques in-situ (pressiomètre, pénétromètre statique, SPT, essais géohydrauliques,...)

• « références » :

Fournir 3 références dont au moins une en interprétation de sondage carotté à plus de 10 mètres de profondeur et une référence en essais mécaniques à plus de 10 mètres de profondeur.

• 10.09 : réalisation et interprétation d'essais géotechniques en laboratoire

> Définition

Réalisation et Interprétation d'essais géotechniques en laboratoire sur sols ou sur roches permettant de préciser le modèle géologique, géotechnique ou hydrogéologique d'un site.

Ces essais permettent de déterminer la nature, la composition et la structure de ces sols ou roches, ainsi que leurs caractéristiques physiques et chimiques, géomécaniques et hydrogéologiques.

Qualification préalable exigée : **10.01**

> Critères complémentaires spécifiques

• « moyens humains » :

Posséder en propre un ingénieur « géotechnicien » et un technicien expérimenté « essais en laboratoire ».

• « moyens matériels » :

Posséder en propre des moyens d'essais en laboratoire géotechnique d'identification (granulométrie, Limites d'Atterberg, ...) et de caractérisation mécanique (œdomètre, cisaillement,...).

• « références » :

Fournir 3 références dont au moins une référence en essais de caractérisation mécanique des sols.

Expérimentation pour la construction de bâtiments exemplaires (E+C-)

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les pouvoirs publics et tous les acteurs de la construction, ont lancé, le 17 novembre 2016, **l'expérimentation pour la construction de bâtiments exemplaires**.

Cette expérimentation ambitionne d'élaborer les standards des bâtiments de demain, via :

- la généralisation des bâtiments à énergie positive
- le déploiement de bâtiments à faible empreinte carbone tout au long de leur cycle de vie, depuis la conception jusqu'à la démolition.

Il s'agit d'expérimenter en engageant les acteurs à construire des bâtiments plus performants que ne le prévoient les réglementations actuelles, puis d'en tirer un retour d'expérience.

Ce retour d'expérience permettra ensuite d'apprécier la faisabilité technique et la soutenabilité économique, pour dans une seconde étape calibrer les exigences de la future réglementation.

Concrètement : les maîtres d'ouvrage qui souhaitent s'engager dans la démarche d'expérimentation sont invités à concevoir, construire et évaluer des bâtiments :

- suivant le référentiel « Energie-Carbone » établi par l'État ;
- pouvant atteindre les niveaux de performance proposés en termes d'énergie et de carbone.

Ils peuvent vérifier eux-mêmes (auto-évaluation) l'atteinte de ces niveaux ou confier cette vérification à des certificateurs, tierces parties indépendantes ayant conventionné avec l'État (PROMOTELEC, CERTIVEA, QUALITEL), qui délivrent le label E+C- créé pour appuyer la démarche.

C'est dans ce contexte que l'OPQIBI, à la demande notamment des fédérations de l'ingénierie et de l'Association HQE, lancera sa nouvelle qualification « **Etude ACV bâtiments neufs (référentiel E+C-)** » en février 2018.

Contenu de la nouvelle qualification

• « Etude ACV bâtiments neufs (référentiel R+C-) »

> Définition

Cette qualification correspond à la réalisation d'une évaluation environnementale d'un bâtiment neuf avec une méthode d'analyse de cycle de vie (ACV) selon le référentiel « Energie Carbone » en vigueur à la réalisation de la prestation. Son attribution repose sur la capacité à appliquer la méthode et à réaliser les calculs exigés par ce référentiel, calculs établis à partir d'un logiciel validé par le Ministère en charge de la construction et conduisant à la production de la synthèse d'étude environnementale exigée.

> Critères complémentaires spécifiques¹

• « moyens humains » :

Posséder en propre au moins un référent technique, technicien du bâtiment :

- disposant d'une expérience professionnelle minimale de 2 ans dans le domaine du bâtiment,
- ayant suivi une formation spécifique afférente aux calculs ACV bâtiments, couvrant la maîtrise de la méthode du référentiel « Energie Carbone » ainsi que le logiciel d'application utilisé par la structure postulante.

Cette formation de 2 jours minimum devra traiter les objectifs pédagogiques suivants :

- > maîtriser le référentiel « Energie Carbone »
- > comprendre l'analyse du cycle de vie du bâtiment avec ses différents contributeurs (notamment les produits de construction et équipements)
- > connaître les principales fonctionnalités de la base INIES et savoir l'utiliser, ainsi que les configurateurs
- > maîtriser les différents niveaux de données environnementales : industrielle, collective, par défaut, forfaitaire par lot
- > connaître les différents logiciels existants sur le marché et validés par le Ministère en charge de la construction (incluant une expérimentation pratique)
- > savoir analyser et interpréter les résultats d'une étude ACV

Fournir les justificatifs de formation.

• « moyens matériels » :

Posséder au moins une version à jour d'un logiciel de calcul ACV bâtiments validé par le Ministère en charge de la construction.

Fournir les justificatifs du logiciel utilisé ainsi que la date de dernière mise à jour.

• « références » :

Fournir 3 références effectuées lors des trois dernières années. Présenter, pour chacune de ces références :

- le récapitulatif standardisé Energie Environnement (RSEE) ou, pour les études ACV qui n'ont pas été réalisées conformément au référentiel « Energie Carbone », le rapport d'étude détaillé (hypothèses, saisie et résultats) ;
- la sortie logicielle d'étude environnementale comprenant le détail de la saisie ;
- une note de synthèse écrite à destination de la maîtrise d'ouvrage reprenant les caractéristiques techniques du bâtiment et les résultats de l'étude ;
- les plans à l'échelle orientés de l'opération ainsi que les façades et coupes ;
- les justificatifs de la Surface de Plancher (SDP).

¹ à respecter en complément des critères généraux de qualification définis dans le référentiel OPQIBI.



> Convention de partenariat AITF-OPQIBI



Depuis 2001, l'AITF - Association des Ingénieurs Territoriaux de France - et l'OPQIBI, ont développé une collaboration active, laquelle s'est notamment concrétisée par :

- l'adhésion de l'AITF à l'OPQIBI
- la présence d'un représentant de l'AITF au conseil d'administration de l'OPQIBI,
- un certain nombre d'actions promotionnelles communes à destination des maîtres d'ouvrage publics.

Afin d'institutionnaliser et renforcer cette collaboration, une convention de partenariat a été signée, le 1er juin dernier au Havre lors des Rencontres de l'Ingénierie Territoriale, entre François GUILLOT, Président de l'OPQIBI et Patrick BERGER, Président de l'AITF.

Par cette signature, l'objectif pour l'OPQIBI est de promouvoir encore davantage l'utilisation de ses certificats de qualification par les collectivités territoriales au bénéfice des structures qualifiées.

L'AITF ?

Créée en 1937, l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France est la plus ancienne association territoriale de France.

Avec ses 5000 membres, l'AITF représente la plus grande communauté de pratiques et de capitalisation d'expériences au service de l'aménagement et du développement territorial.

Implantée sur tout le territoire, en métropole et en outre-mer, l'AITF joue un rôle essentiel de prescripteur en matière d'études et de recherches, autour de ses 14 sections régionales et grâce notamment à l'expertise de ses 19 groupes de travail.



> 3 bureaux d'études distingués lors des

La 3^{ème} édition des trophées de l'ingénierie performante, organisée par la revue « **Chaud Froid Performance (CPF)** » et l'association « **ICO 1** » et dont l'OPQIBI était partenaire, s'est déroulée

- **AMOES**, lauréat du Prix de la Conception globale, pour un ensemble de 17 logements sociaux à Montreuil (93)



> Energies utilisées :

Gaz naturel + récupération d'énergie sur eaux grises pour l'ECS + une boucle unique distribution chauffage et ECS + une chaudière murale pour l'ensemble des bâtiments + chauffage vecteur air + ventilation double flux

> Équipements techniques installés :

- Ventilation double flux collective centralisée avec récupération de chaleur par échangeur rotatif
- Ballons individuels d'ECS munis d'un serpentin hydraulique irrigué par le réseau de chauffage

> Solutions techniques et innovations :

- Suppression du bi-débit dans les cuisines (ventilation double flux)
- Distribution de chaleur : une unique boucle d'eau chaude permettant à la fois le chauffage et la production d'ECS de façon individuelle, dans chaque logement

> Certifications et labels :

- Cerqual Qualitel H&E profil A
- Label bâtiment bio-sourcé
- Certification Passiv Haus et BBCA
- Projet lauréat BEPOS/BEPAS 2013 ADEME IDF
- Projet lauréat OFF DD 2015

qualifiés **OPQIBI** trophées de l'ingénierie performante

le 8 novembre dernier à l'occasion du salon INTERCLIMA-ELEC.

L'enjeu de ces trophées est de récompenser les projets et réalisations les plus audacieux en matière

de conception, de confort, d'efficacité thermique et énergétique, ...

Cette année, 3 des 4 lauréats sont des bureaux d'études qualifiés OPQIBI reconnus « RGE ». Bravo à eux !

- **BET KLEBER DAUDIN**, lauréat du Prix des Equipements techniques pour un complexe sportif à Châteauneuf de Grasse (06)



- **ENERTECH**, lauréat du Prix Coup de cœur pour la réalisation de son siège à Pont de Barret (26)



> Energies utilisées :

Biogaz d'origine renouvelable + électricité

> Équipements techniques installés :

- Micro-cogénération au biogaz
- Chaudières gaz à condensation
- Centrales de traitement d'air double flux
- Récupération d'énergie sur groupes frigorifiques pour l'ECS
- GTB

> Solutions techniques et innovations :

- Micro-cogénération au bio-méthane
- La première en France à fonctionner à partir de gaz naturel d'origine renouvelable
- Récupération d'énergie fatale sur les groupes frigorifiques (60 % des besoins d'ECS), technologie Boosterm

> Certifications et labels :

- Certification NF HQE

> Energies utilisées :

Biogaz d'origine renouvelable + électricité

> Équipements techniques installés :

- CTA double flux décentralisée avec un caisson par bureau
- Un ballon d'eau chaude 50 litres
- Appoint de chauffage par radiateur électrique (6 W/m²)
- Installation photovoltaïque de 24 kWc

> Solutions techniques et innovations :

- Une ventilation décentralisée comprenant un caisson par bureau en partenariat avec le fabricant Zehnder
- Une coupure centralisée de toutes les prises de courant hors occupation et une architecture réseau informatique très performante

> Certifications et labels :

- Premier bâtiment tertiaire labellisé Bepos + Effinergie 2017 et E4 C2
- BBCA niveau Excellence



1 ICO a pour objectif principal de faire progresser les idées et techniques permettant d'améliorer les performances énergétiques et environnementales des bâtiments et des équipements techniques, auprès de tous les acteurs du bâtiment.



> | Parution de l'annuaire OPQIBI 2017-2018

L'édition 2017-2018 de l'annuaire OPQIBI vient de paraître.

Elle recense près de 1900 prestataires d'ingénierie titulaires d'une ou plusieurs qualification(s) OPQIBI et classés par ordre alphabétique, par département ou par rubrique de qualification.

Elle identifie, en outre, pour la première fois, les structures qualifiées OPQIBI reconnues « RGE ».

Cette édition a été diffusée à plus de 7000 maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales, OPH, ...) et prescripteurs institutionnels.

* Renseignements : 01.55.34.96.30 • opqibi@wanadoo.fr



> | Actes de la table ronde OPQIBI sur le « BIM »

A l'occasion de son séminaire annuel le 29 juin dernier à la Commanderie de Dormelles (77), l'OPQIBI a organisé une table ronde sur le thème : « **Le BIM : quels enjeux, quels avantages, quels obstacles pour l'ingénierie et la maîtrise d'ouvrage ?** ».

* Les actes de cette table ronde sont téléchargeables sur le site : www.opqibi.com

> | L'OPQIBI partenaire « World Efficiency Solutions » du 12 au 14 décembre 2017 à Paris



L'OPQIBI sera partenaire de « World Efficiency Solutions », le **premier rendez-vous international dédié à l'économie sobre en ressources et carbone**, initié par

les organisateurs de POLLUTEC et qui

se déroulera du 12 au 14 décembre 2017 à Paris Porte de Versailles.

Organisée sous le haut patronage d'Emmanuel MACRON, Président de la République, cette manifestation - sous forme de salon et congrès - a pour objectif la mise en relation entre

projets et solutions en termes de mobilité, d'infrastructure bas carbone, d'énergie accessible à tous, d'écoconstruction, de nouveaux modes de production sobres et performants et de préservation des milieux. 10 000 participants sont attendus.

L'OPQIBI y sera présent avec un stand consacré à l'ingénierie qualifiée et 2 conférences :

- **mardi 12 décembre à 12h30 :**
« Rôle et apport de l'ingénierie dans le commissionnement des installations techniques d'un bâtiment »
- **jeudi 14 décembre à 9h30 :**
« Obtenir des études « ACV » de qualité pour les bâtiments neufs »

* Renseignements : www.world-efficiency.com

> | **L'OPQIBI partenaire d'ENERJ-MEETING le 8 mars 2018 à Paris**

ENERJ
MEETING
PARIS 2018

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT

Palais Brongnia
8 MARS 2018

08
LE
MARS
2018



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT
RÉGLEMENTATION ET TENDANCES
RETOURS D'EXPÉRIENCE LABEL E+C-

UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER !

Plus d'infos sur enerj-meeting.com

L'OPQIBI sera partenaire de la seconde édition d'ENERJ MEETING, journée de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment qui aura lieu le 8 mars 2018 à Paris (Palais Brongniard).

Sous le haut patronage d'Emmanuel MACRON, Président de la République, cette manifestation sera dédiée à la rénovation énergétique et environnementale du bâtiment et permettra de faire un point sur le label E+C-.

L'OPQIBI y présentera notamment sa nouvelle qualification « Etude ACV bâtiments neufs (référentiel R+C-) » (cf. p3).

ENERJ-meeting 2018 sera organisé autour :

- de plusieurs conférences thématiques
- d'une exposition design dédiée à l'innovation avec les acteurs leaders dans l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment
- d'un « Village Start-up » avec son trophée « Start-Up 2020/2050 » pour propulser et faire connaître les jeunes pousses de demain

* **Renseignements :** www.enerj-meeting.com

> | **L'OPQIBI partenaire de PASSI'BAT les 20, 21 et 22 mars 2018 à Paris**

PASSI'BAT
LES JOURNÉES DE LA CONSTRUCTION
PASSIVE, POSITIVE, ET DURABLE



PASSI'BAT
2018

L'OPQIBI sera partenaire de la 11^{ème} édition de PASSI'BAT, les journées de la construction passive, positive et durable qui se dérouleront les 20, 21 et 22 mars 2018 à Paris Porte de Versailles.

Seul événement entièrement spécialisé sur la construction passive, positive et durable, il réunit chaque année plus de 3 000 acteurs du secteur, depuis la fine fleur des experts européens jusqu'aux particuliers porteurs de projet, en passant par les architectes, bureaux d'études, fabricants, constructeurs, bailleurs sociaux, promoteurs, etc. ... 3000 visiteurs sont attendus.

PASSI'BAT 2018 sera organisé autour :

- d'un congrès pour découvrir les meilleures techniques et pratiques en termes de construction passive
- d'un salon pour avoir un aperçu des dernières innovations dans le domaine de la très basse consommation et de l'énergie positive
- de visites de bâtiments exemplaires

AGENDA

- Conseil d'administration
• 1^{er} février 2018
- Assemblée générale
• 5 avril 2018
- Comités de qualification
• du 6 au 21 février 2018
• du 10 au 25 avril 2018
• du 12 au 27 juin 2018

* **Renseignements :** www.passibat.fr

> Nouvelles structures qualifiées

Aux sessions des comités d'avril, de juin et d'octobre 2017, 127 nouvelles structures ont été qualifiées.



Raison sociale	Dép ¹	N° de Certificat
DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT Sud-Ouest	19	17 6 3456
DEJANTE VRD & CONSTRUCTION Sud-Ouest	19	17 6 3457
HTM (HOME TECHNOLOGY MANAGEMENT)	64	17 4 3458
LOCOGEN	21	17 4 3459
FLAMMANG-CONSEIL	01	17 4 3460
SEPT INGENIERIE	67	17 4 3461
H2A	34	17 6 3462
ADNE INGENIERIE	85	17 6 3463
BE ACT	26	17 6 3464
SYNERG'ETHIC CONSEIL	59	17 6 3465
MABE (Multi Activité Bureau Etude)	37	17 6 3466
OSER	95	17 6 3467
ECO THERMIQUE HABITAT B52	59	17 6 3468
CAP NORMANDIE	06	17 6 3469
TECHNIQUES & CHANTIERS Sud-Ouest	14	17 6 3470
ELLYPSIO	31	17 6 3471
ENERGIE R BET	38	17 6 3472
EIFPAGE CONSTRUCTION NORD AQUITAINE	66	17 6 3473
CMB	33	17 6 3474
GAMMA INGENIERIE	72	17 6 3475
STRATEGEO CONSEIL	971	17 6 3476
LP ENERGIES	91	17 6 3477
BILD	88	17 6 3478
GEOLINEA	21	17 6 3479
INGENERGIE	82	17 6 3480
GEOMECA Sud	38	17 6 3481
IDEA INGENIERIE DU DESAMANTAGE	34	17 6 3482
INEXEF Group	92	17 6 3483
CFERM INGENIERIE	28	17 6 3484
FT2E	94	17 6 3485
DIAPRIM	17	17 6 3486
ECR ENVIRONNEMENT Ouest	27	17 6 3487
DGET	56	17 6 3488
ABAK GENERAL INGENIERIE	21	17 6 3489
MECOBAT	44	17 6 3490
VENTILONE	92	17 6 3491
ATC	38	17 6 3492
BATIMGIE	79	17 6 3493
ENVIREAUSOL	49	17 6 3494
BIELEC ECLA	67	17 6 3495
	76	17 6 3496

Raison sociale	Dép ¹	N° de Certificat
MP2I CONSEIL	54	17 6 3497
CLARITY	75	17 6 3498
SEMAGO ENVIRONNEMENT	54	17 6 3499
EDEN INGENIERIE	75	17 6 3500
EGSC	94	15 12 3501
TPING	13	17 6 3502
AIR CONSEIL DIAGNOSTIC	31	17 8 3503
COMELY	59	17 8 3504
ABSIDES INGENIERIE	92	17 8 3505
ENERGELIO	59	17 8 3506
AMIEX	75	17 8 3507
TRAVERSES	34	17 8 3508
BELLEGARDE ING	77	17 8 3509
IEC	69	17 8 3510
ENERCIA	35	17 8 3511
AMIOU BLIN CONSULTING	49	17 8 3512
SCP Ferrier Leduc Boyer Pastor Prats	66	17 8 3513
TZIC	34	17 8 3514
EFFICIO	78	17 8 3515
INGENIERIE ET PATHOLOGIE DE LA CONSTRUCTION	91	17 8 3516
GEONEX INGENIERIE SAS	38	17 8 3517
LIONEL VIE ET ASSOCIES	49	17 8 3518
ALBERT ET COMPAGNIE	94	17 8 3519
SIT&A CONSEIL	17	17 8 3520
SIGMA ING	13	17 8 3521
ADDENDA	32	17 8 3522
TECHNICONSLT	29	17 8 3523
SUNVIE	92	17 8 3524
KYPSELI	85	17 8 3525
ALLEGRO ACOUSTIQUE	21	17 8 3526
3DNAVA	38	17 8 3527
APC (Atlantique Pilotage Coordination)	44	17 8 3528
SITB	13	17 8 3529
JRM INGENIERIE	75	17 8 3530
TSB	91	17 8 3531
ECR ENVIRONNEMENT IDF	91	17 8 3532
PHOCEENNE D'AMENAGEMENT	13	17 8 3533
ARI EXPERTISES	13	17 12 3534
SILMA CONSEIL	31	17 12 3535
E.C.R.F SAS	67	17 12 3536
ECODIAG71	71	17 12 3537
ICEO	60	17 12 3538
BCO BOURSE COORDINATION	93	17 12 3539
CAP ENERGIES ALSACE	67	17 12 3540

Raison sociale	Dép ¹	N° de Certificat
BE GREEN NICE	06	17 12 3541
EFFYS	06	17 12 3542
SYNTHESE INGENIERIE	94	17 12 3543
IPB	12	17 12 3544
EOLYA	38	17 12 3545
STORENGY	92	17 12 3546
BETDI DILASSER	29	17 12 3547
SOLENE-R	30	17 12 3548
MARTIN-GUIHENEUF	92	17 12 3549
SCEC (Société Conseil En Étanchéité Et Couverture)	13	17 12 3550
GPH	85	17 12 3551
ECO ENERGIE CONSEIL	35	17 12 3552
LM INGENIERIE AUDIOVISUEL	34	17 12 3553
GEO CONCEPT 3D	69	17 12 3554
THERMYS	35	17 12 3555
MARTIN Bénédicte	64	17 12 3556
BEE BLANCART & ASSOCIES	34	17 12 3557
G8 CONSEIL SARL	20	17 12 3558
IPEB	76	17 12 3559
SECOTEM	973	17 12 3560
CD2I	31	17 12 3561
ARPEGE INGENIERIE	69	17 12 3562
VERDI BATIMENT Sud-Ouest	33	17 12 3563
COSTIC	78	17 12 3564
I2C (Ingénierie et Coordination de la construction)	35	17 12 3565
NETALLIA	34	17 12 3566
MILIEU STUDIO	69	17 12 3567
MEI (Monaco Etudes Ingénierie)	98	17 12 3568
AVENIR BOIS ETUDES	69	17 12 3569
TIMEOV	38	17 12 3570
QUADRIC	01	17 12 3571
E.S.G.C.B	33	17 12 3572
KUBE STRUCTURE	76	17 12 3573
SAI (Société d'Acoustique Industrielle)	91	17 12 3574
HELEXIA DEVELOPPEMENT	59	17 12 3575
CONSTRUCTION ET INGENIERIE ALPINE	73	17 12 3576
GAYET SÉBASTIEN	03	17 12 3577
AME INGENIERIE	75	17 12 3578
SOMIBAT	98	17 12 3579
OSIRIS CONSULT	06	17 12 3580
ENER'CUB	33	17 12 3581
ENR'CO Conseils Innovation & Formations	21	17 10 3582

> Nous contacter

www.opqibi.com

OPQIBI
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE

104, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 01 55 34 96 30 - Fax. 01 42 36 51 90
E-mail : opqibi@wanadoo.fr
#opqibi

OPQIBI INFO
L'Organisme de Qualification de l'Ingénierie

Directeur de la publication : François GUILLOT
Rédaction : Stéphane MOUCHOT
Réalisation : Atrium graphism
Impression : Teebird